



## Sommaire du bulletin

<b>Editorial .....</b>	<b>1</b>	<b>V – Ateliers .....</b>	<b>13</b>
<b>I - La vie de l'ASAP .....</b>	<b>2</b>	<b>VI – Université d'hier et aujourd'hui.</b>	<b>14</b>
<b>II – Solidarités.....</b>	<b>6</b>	<b>VII – Hommages.....</b>	<b>15</b>
<b>III – les 17 – 19.....</b>	<b>9</b>	<b>VIII - Carnet.....</b>	<b>15</b>
<b>IV – Les randonnées et balades.....</b>	<b>13</b>		

## Editorial

Comme cela a déjà été annoncé, notre Assemblée Générale annuelle, initialement prévue le 20 Mai, se tiendra le mardi 12 octobre 2021.

Les dernières annonces gouvernementales visent à réduire de façon progressive les contraintes drastiques que nous connaissons. Elles permettent d'espérer qu'il sera possible, en octobre, d'organiser une réunion qui ne soit plus exclusivement sous forme de visio-conférence et de retrouver un peu de convivialité. D'ici là, les activités reprendront en fonction des opportunités ouvertes par les étapes successives du déconfinement. Il n'est donc pas possible aujourd'hui de définir un calendrier des activités. **SOYEZ DONC ATTENTIFS AUX ASAP INFOS ET AUX MAILS** des responsables d'activités. Une partie de celles-ci se feront encore sous forme de visio sauf modification des jauges. C'est le cas du 17-19 d'André DHAINAUT du 25 mai qui aura pour thème la biodiversité. Mais, nous espérons que celui de Françoise Marchand, post élection présidentielle aux USA, aura lieu en présentiel, en juin.

Comme document préparatoire à l'AG vous trouverez dans ce bulletin une synthèse des réponses au questionnaire sur les attentes des adhérents à partir de laquelle nous souhaitons voir émerger de nouvelles propositions au niveau des activités proposées ou de leur organisation. Les documents statutaires seront envoyés début septembre.

Je souhaite que cette AG soit un moment de renouvellement important de notre CA. Celui-ci a été essentiellement constitué de membres des anciens CA de nos associations d'origine. Pour nombre d'entre nous cela fait donc longtemps que nous assurons notre mandat. Notre CA a vieilli et une relève est aujourd'hui nécessaire. Selon nos statuts, la moitié du CA sera soumise à renouvellement lors de cette AG. C'est une opportunité qu'il faut saisir. Je lance donc un premier appel, bien en amont de l'AG, pour que des candidatures émergent. Des activités vont reprendre. Profitez-en pour discuter entre vous au sein de celles-ci, avec nous à l'ASAP, pour voir la nature de ce qui est attendu des membres du CA. Cela n'est pas très conséquent en termes de temps mais indispensable à la vie démocratique de notre association.

Jacques DUVEAU

# I - La vie de l'ASAP

## Synthèse des réponses au questionnaire « Les attentes des adhérents de l'ASAP »

Vingt-sept réponses ont été réceptionnées. Un certain nombre d'entre elles ne portent que sur un nombre limité d'items. Il est donc difficile d'en tirer des conclusions définitives mais cela donne des éléments de réflexion à approfondir.



**Repas des plus de 80 ans**



**Entretien de la forme**



**Solidarité vis-à-vis des étudiants**

Globalement il n'y a pas de remise en cause des activités de l'ASAP qui sont jugées satisfaisantes mais des remarques et des propositions qui pour certaines d'entre elles susciteront un débat. Les encouragements à continuer sont nombreux.

Les actions de solidarité interne à l'ASAP sont jugées satisfaisantes. Deux remarques visant à les approfondir sont faites : développer les appels téléphoniques avec nos adhérents isolés ; informer les adhérents (qui en sont d'accord) de la présence proche d'un membre isolé pour faciliter une aide ou des visites éventuelles. Une question de communication est posée : comment participer aux actions ? La communication sur ce point apparaît insuffisante.

En ce qui concerne la solidarité vis à vis des étudiants les actions de l'ASAP sont dans l'ensemble appréciées et beaucoup des remarques se situent dans une perspective de renforcement de cette solidarité vis-à-vis des publics les plus fragiles, en particulier des migrants. Une remarque est faite, celle de veiller à garder un équilibre entre la solidarité interne, qui est le ciment de notre association, et la solidarité intergénérationnelle.



**Atelier patchwork**

Le souhait de plus d'informations sur la situation des étudiants est exprimé. Il est proposé de renforcer nos relations avec le Secours populaire français, les Restos du Cœur et de penser à un possible soutien au niveau des études pour des étudiants en première année. La difficulté de participation pour ceux de nos adhérents qui ne sont pas Lillois est posée.

En ce qui concerne la conservation des instruments scientifiques anciens les remarques sont positives avec diverses félicitations. Les propositions portent en grande partie sur la communication et le renforcement de la visibilité tant vis-à-vis des collègues que des étudiants : souhaits de visites,

d'expositions, de vidéos de présentation ou démonstration de matériel.



**Atelier terre**



**Atelier peinture**



**Atelier mémoire**



**La chorale**

La publication d'une plaquette est suggérée. D'autres remarques portent sur une extension du champ de collecte par exemple autour d'objets conservés dans l'ex Lille 3 (archéologie) en n'oubliant pas que des collectes de ce type existent ailleurs, en particulier dans le domaine de la santé. La question d'aller vers un musée de l'université est posée. L'idée de collecter d'autres supports (vidéos par exemple, photographies documentaires ou scientifiques, films...) que les appareils scientifiques est aussi évoquée par un adhérent

En ce qui concerne l'histoire de l'université et plus spécifiquement le recueil de la mémoire orale on trouve des demandes de meilleure connaissance de ce qui se fait et donc de communication sur ce sujet (par exemple la liste de ce qui est publié). On trouve aussi à plusieurs reprises la proposition d'élargir l'activité au-delà de l'USTL vers les autres anciennes universités, en tout cas de trouver des points d'intérêt communs permettant de nouvelles collaborations. L'idée d'élargir aussi vers d'autres activités comme l'enseignement (ce qui prouve qu'on ne se vend pas bien : voir l'article dans ce bulletin « les innovations pédagogiques à l'USTL ») ou vers l'histoire du Pôle universitaire européen de Lille est avancée. D'autres propositions consistent à interviewer par zoom des jeunes retraités ; réaliser un album photo des campus et de leur évolution.

Les ateliers sont jugés globalement satisfaisants pour ceux qui ont répondu. Peu de réponses sur ce qui freine la participation : distance du domicile ; centralisation sur le campus scientifique ; participation déjà à de tels ateliers ailleurs et donc manque de temps ; peur d'être nul. La taille insuffisante des salles ainsi que le faible renouvellement des participants sont notés. Il y a un équilibre entre ceux qui trouvent l'offre suffisante et ceux qui souhaitent de nouveaux ateliers. Parmi ceux-ci : eutonie (1) ; photographie ; montage vidéo ; généalogie ; vélo, lecture, écriture, perfectionnement en informatique. Peu d'acceptation pour animer un atelier mais il y en a quand même (eutonie et photographie). Sur la possibilité d'ateliers en visioconférence les réponses sont plutôt négatives, une réponse disant que cela se fait déjà (atelier arduino). On peut noter une demande de maintien des ateliers existants menacés.

Sur les 17-19 on remarque un équilibre entre ceux qui trouvent qu'il y en a assez et ceux qui trouvent qu'il pourrait y en avoir plus. Sur des 17-19 réalisés en visioconférence on remarque qu'il y a une majorité (faible) pour cette formule. Pas de proposition de 17-19 particuliers.



**Atelier informatique**



**Les concerts**



**L'exposition**



**Les balades...**

Le nombre de sorties (quatre ou cinq sorties de proximité d'un jour ou deux chaque année, plus des visites de musées, de jardins ou de sites industriels) est considéré comme suffisant avec deux remarques : souhait d'augmenter le nombre de visites techniques et souhait d'amélioration du covoiturage.

Les voyages sont plébiscités en nombre et diversité. Beaucoup de remarques et de propositions parfois contradictoires : renoncer à des voyages longue distance pour des raisons écologiques et sanitaires ; ne faire qu'un voyage lointain par an et des voyages plus proches de deux ou trois jours. Faire des groupes éventuellement en tenant compte des difficultés de mobilité de certains. Le souhait d'une amélioration de la préparation des voyages en particulier du point de vue de l'aspect culturel (conférences, bibliographie, atelier lecture spécifique par exemple...) est exprimé. Faire attention au niveau de prix : par exemple proposer une demi-pension avec repas de midi libre. Parmi les autres propositions : un recours plus fréquent au train ; envisager des relations avec les universités de l'endroit visité. La formule croisière paraît intéressante pour certains. Penser à des voyages thématiques (archéologie, géologie par exemple).



**... les sorties (Damme Sluis)...**

Le rythme des marches et randonnées est jugé satisfaisant. Trois personnes sont prêtes à accompagner. La durée souhaitée des marches traduit des souhaits divers entre ceux qui souhaitent des marches plus lentes sur des kilométrages réduits (4 à 6 km) et ceux qui souhaitent des marches plus longues (8 km et au-delà). Visiblement il en faut pour tous les goûts. Pas d'enthousiasme particulier pour des randonnées d'une journée mais cela intéresse certains. Quand au but des marches, l'exercice physique, la découverte et la rencontre se répartissent à égalité. Le recours plus fréquent au covoiturage est aussi avancé.

En ce qui concerne l'information ceux qui répondent disent qu'ils fréquentent assez régulièrement le site

web. Toutefois certains rappellent que tous n'ont pas d'ordinateur. D'autres se connectent au site quand un ASAP Infos y fait référence. Les ASAP Infos apparaissent comme importants pour la rapidité de l'information. Pas de remarques particulières sur le bulletin sauf la demande de rubriques plus régulières, la limitation de la taille des articles en



... et les voyages (Stonehenge).

(1) Eutonie :

L'eutonie (du grec eu=bien, harmonie, juste ; et tonos=tonus=tension) permet de se mouvoir plus facilement avec moins de tension et un tonus adapté à la situation à vivre. L'eutonie propose un travail corporel visant à équilibrer les tensions du corps, tout en respectant le rythme de chacun. L'eutonie donne la capacité à chacun, indépendamment de son âge et de son état physique, d'associer simultanément efficacité du mouvement et économie d'énergie. La pratique de l'eutonie est basée sur :

- la découverte et la mobilisation des différentes parties du corps, si petites soient-elles, par un travail concret ;
- l'observation et la gestion des tensions parasites qui freinent le fonctionnement harmonieux du corps.

### PRIX André LEBRUN 2021

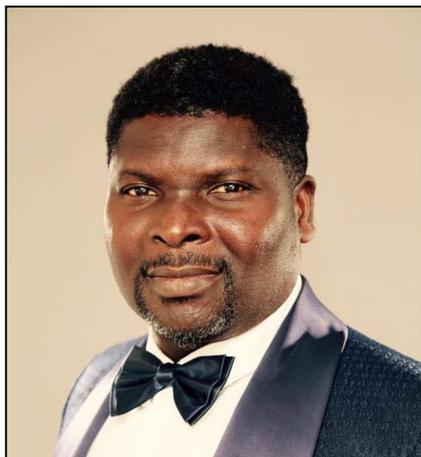
Le jury du prix André LEBRUN s'est réuni le vendredi 9 avril sous la présidence de Pierre Louis. Ce prix, créé en 2006, vise à mettre en valeur le parcours remarquable d'auditeurs de la formation continue, tout au long de la vie, de l'université de Lille. Le jury avait à décerner deux prix, d'un montant de 1 200 € chacun, correspondant à deux niveaux de formation, le niveau 1 Bac+2 (DUT/Licence...) et le niveau 2 (Master...). Les candidats devaient être des auditeurs de l'université de Lille, en fin de parcours d'un diplôme national ou d'un diplôme inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles. Le jury apprécie de manière large les mérites des candidats : mérite académique, origine sociale et environnement professionnel, difficultés rencontrées et manière de les dépasser.

**Le prix André Lebrun -niveau DUT/Licence- a été attribué à l'unanimité du jury à :**

**Monsieur KOFFI Romuald, deuxième année du DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant), CFMI (Centre de formation des musiciens intervenants) de Lille.**

Originaire de Côte d'Ivoire, Monsieur Koffi a dû arrêter ses études en classe de 4<sup>e</sup>, faute de moyens financiers. Il se dirige ensuite vers une carrière musicale. Inscrit au conservatoire d'Abidjan en formation musicale, il est membre d'un grand groupe d'Afro-Jazz de 1999 à 2002 comme leader vocal.

La guerre qui éclate dans son pays l'oblige à partir. Il s'exile en Corée



du Sud où il exerce le métier de chanteur et professeur de vocabulaire à l'Institut de langue française de Séoul. Ne pouvant obtenir d'asile en Corée, il vient en France où il réside depuis 2014.

Il obtient le statut de réfugié, valide une formation de conducteur d'engins, fait une formation en logistique, exerce le métier d'auxiliaire de vie scolaire de 2016 à

particulier ceux relatifs aux voyages et sorties ; une demande de plus grande diversité des auteurs et la formation d'un comité éditorial. L'intérêt d'un support papier est aussi rappelé.

Dans les différents items on trouve la remarque suivante : j'aiderais bien mais je ne sais pas comment faire et j'aimerais mieux connaître l'activité. Il faut dire que la fermeture de l'ASAP pendant cette période de confinement puis la faible amplitude de son ouverture ont joué un rôle négatif de ce point de vue.

En définitive on n'observe pas une demande de révolution mais d'évolution des diverses activités de l'ASAP dont la prochaine AG pourra discuter.

Le comité de dépouillement : Chantal LEMAHIEU, François-Xavier SAUVAGE, Bernard DELAHOUSSE, Yves CHAIMBAULT et Jacques DUVEAU.

2018 dans le département 95.

Autodidacte, mais ayant acquis une expérience importante par la pratique au sein de chorales et de plusieurs groupes musicaux, il est admis à l'université de Lille après une validation d'acquis professionnels, au CFMI et commence son parcours universitaire en 2018 en vue d'obtenir le DUMI.

Parallèlement à sa formation, il travaille dans plusieurs associations comme l'ARA et la Barraca Zem, préside une association culturelle pour la promotion du Gospel David School. Il est aussi chef de chœur et formateur de chorale Gospel. Bien implanté maintenant dans la métropole lilloise, il a par ailleurs des projets internationaux.

## **Le prix André Lebrun – niveau master- a été attribué à l'unanimité du jury à :**

**Madame PLAS Maÿ-Ly, certificat de capacité en orthophonie, Faculté de Médecine.**

Après un Bac littéraire (option Mathématiques) et deux ans de classe préparatoire, Madame Plas obtient un master de philosophie à l'université de Bordeaux 3 puis un master de ressources humaines et responsabilité sociale de l'entreprise à l'IAE de Paris.

Après un stage à la SNCF, elle commence sa vie professionnelle dans l'industrie du verre comme gestionnaire de ressources humaines (2012-2014). Le climat de travail rencontré, la qualité des relations avec ses collègues ne correspondent ni à ses attentes ni à ses valeurs que sont l'empathie, l'écoute et l'entraide. Elle est conduite à quitter son poste.

Suit une période de recherche d'emploi et de bénévolat (2014-2016 : aide aux devoirs auprès d'enfants, animation d'un atelier d'alphabétisation auprès d'adultes allophones, prévention des violences faites aux femmes,...). Ses expériences lui permettent de réaliser combien les difficultés langagières peuvent avoir des conséquences sur les



apprentissages et, à plus long terme, engendrer des répercussions sociales. En échangeant avec les orthophonistes elle découvre leur métier et élabore un projet de reconversion professionnelle, elle effectue un bilan de compétences et participe à un atelier de recherche d'emploi. Sa décision est prise.

Après 18 mois de préparation, Madame PLAS obtient le concours d'entrée du centre de formation de Lille. Suivent cinq années de formation (2016-2021), des trajets quotidiens en train entre son domicile en Cambrésis et le pôle de formation à Loos, beaucoup de travail et de sacrifices mais aussi une motivation totale, une curiosité pour des domaines nouveaux, une grande envie d'apprendre.

À la veille de l'obtention de son certificat de capacité en orthophonie (CCO), Madame Plas a pour projet d'exercer son métier dans un cabinet en libéral dans le Cambrésis.

Pierre LOUIS

## **II – Solidarités**

### **“Accueil en Famille d'étudiants étrangers”**

L'université de Lille accueille depuis 5 ans des étudiants en exil et leur offre la possibilité de poursuivre leurs études. Mais isolés dans leur petit logement de cités universitaires - la crise de la COVID compliquant encore leur situation - ces étudiants peuvent ressentir le besoin de s'éloigner du cadre de leurs campus. Leur volonté d'échanger, de partager, de créer du lien avec d'autres personnes – étudiants également mais aussi familles – contribuent à rompre leur isolement et peut les aider dans un processus d'intégration plus profond et dans un autre cadre de vie.

Dès 2016, l'université a créé le dispositif « accueil en famille » permettant à toute famille d'accueillir un étudiant étranger, ponctuellement ou à moyen terme.

**Nous, adhérents de l'ASAP, pouvons nous sentir concernés et nous poser cette question :**

***Accueillir un étudiant étranger ?***

*Comme toute expérience humaine, c'est simple et compliqué à la fois mais toujours riche ! Un verre, un repas, une sortie : c'est simple et important ; simple parce que tout le monde peut le faire et important car nombreux sont les étudiants étrangers qui terminent tout un cursus sans être entrés dans une famille française.*

*Tous les étudiants étrangers ne se ressemblent pas : ces gestes si simples peuvent être une découverte de différences culturelles ou sociales importantes et nécessiter que l'on parle des différences et des significations ... de belles découvertes en perspective, de part et d'autre ! Et puis, il y a des étudiants réfugiés : plus encore que tous les autres, parce qu'ils ont eu des parcours douloureux au point de ne pouvoir en parler d'emblée alors que les souffrances physiques, morales voire psychologiques sont là et que l'attente du statut de réfugié est longue, angoissante et les réseaux d'aide difficiles à décoder. Quelle différence en effet, entre un service social et une association de défense des réfugiés ? Comment fonctionne la sécurité sociale à laquelle on accède après la sécurité sociale étudiante ou la CMU ? La gratuité des études est-elle réelle pour tous et partout ? Quelle différence entre le CROUS, le 115, les HLM pour se loger ?*

*Aussi je vous invite à vous engager dans le simple : parce qu'ils sont fragiles et curieux et que nous avons à illustrer nos valeurs républicaines qui les ont attirés chez nous !*

*Le compliqué arrivera...ou non ! Prévenus (mais était-ce nécessaire ?) nous ferons le choix de poursuivre l'aventure à laquelle chacun a le droit de mettre fin, sans déchoir... ou encore de construire au sein de l'ASAP, un réseau d'entraide pour s'épauler ! Chiche...*

C'est une adhérente de l'ASAP, déjà engagée dans le dispositif, qui a rédigé le texte précédent. Elle résume maintenant en quelques phrases son expérience depuis un an :

*« Du simple repas à un hébergement complet, de par les circonstances et leurs choix assumés. Je découvre plus concrètement ce que peut être le temps du Ramadan. Je ne songe pas encore à la suite de l'histoire car la vie se vit au présent !*

*E.C. »*

Une autre adhérente témoigne ainsi :

### ***L'accueil d'une demandeuse d'asile, une belle rencontre***

*« Il y a plus d'un an, ASA-solidarités conviait les membres de l'ASAP à rencontrer au cours d'une réunion des étudiants demandeurs d'asiles en difficulté. Suite à cela, j'ai invité B. à venir manger un midi chez moi. En deux heures de conversation, j'ai alors découvert une jeune fille de 19 ans d'une intelligence, d'une culture et d'une maturité exceptionnelles. J'étais révoltée qu'une jeune comme elle, puisse croupir sans aucun moyen et sans espoir dans une chambre de 9 m<sup>2</sup>, pleine de cafards, dans une résidence insalubre. Le soir même, je lui proposais une chambre dans ma maison, le lendemain elle s'installait et je lui donnais les clefs.*

*Je ne l'ai jamais regretté. Nous nous entendons à merveille. Elle fait partie maintenant de la famille.*

*Après son arrivée est venu le premier confinement. Elle a bénéficié d'un logement correct, du jardin, d'un ordinateur sans lequel ses études auraient été compromises, de mon aide pour obtenir ses diplômes dont l'obtention était cruciale. Mais j'ai bénéficié tellement de sa présence, de sa gentillesse : elle a ensoleillé ma vie, moi qui vis seule à 75 ans.*

*Je crois qu'à son âge on cherche un peu d'indépendance. Aussi, depuis la rentrée de septembre, notre mode de vie est du style colocation. Nous ne partageons pas les repas, mais nous partageons nos plats, elle fait plein de gâteaux et de smoothies, je fais des tartes salées etc...Elle m'offre de très beaux tableaux qu'elle peint avec talent, je l'aide à réaliser son rêve : apprendre la musique ...Elle me fait voyager en me racontant son pays et sa culture...Que d'échanges enrichissants !!*

*Elle a un don particulier pour communiquer avec les animaux et se réjouit de la présence du chien, du chat et du perroquet dont elle s'occupe beaucoup.*

*Elle apprécie d'avoir quelqu'un à qui parler avec ce COVID qui l'oblige à travailler seule à distance, qui l'a empêchée de se faire des amis, de sortir et qui lui a même fait perdre un petit job dans une librairie musicale. J'apprécie de parler aussi avec elle car je suis aussi souvent seule.*

*Elle m'a dit un jour que j'étais la chance de sa vie mais la chance a été partagée pour moi de l'avoir rencontrée.*

*M.V. »*

Un dernier témoignage : celui d'une dame non adhérente à l'ASAP, qui cherchait depuis quelque temps à accueillir un étudiant isolé et qui a eu du mal à trouver la bonne piste pour réaliser son projet d'accueil. Grâce à un mél envoyé à l'ASAP, elle a pu le réaliser ! Car bien évidemment l'accueil d'étudiants étrangers n'est pas réservé à l'ASAP !

*L'aide aux étudiants était pour moi une évidence en cette période difficile. J'ai la chance d'accueillir depuis quelque temps une étudiante seule en France. De façon régulière, autour d'un repas, les échanges sont enrichissants. Nous partageons beaucoup sur de nombreux sujets. C'est une belle expérience d'aide, de partage pour tout le monde.*

### **Alors, chiche !**

Vous avez envie de participer à un accueil solidaire en famille, vous aimeriez avoir des informations complémentaires, envoyez un mél à [asa-solidarites@univ-lille.fr](mailto:asa-solidarites@univ-lille.fr) en donnant votre nom et un numéro de téléphone, un membre de la commission Solidarités vous répondra et vous appellera.

NB : Ce dispositif d'accueil n'a pas pour vocation de permettre des hébergements d'urgence ou temporaires pour les étudiants, mais bien de créer des liens !

La Commission Solidarités

## **Distribution de produits festifs à l'occasion de Noël**



Dans le cadre des distributions de produits de première nécessité organisées par le Secours populaire à destination des étudiants en situation de fragilité financière, l'ASAP a participé le 17 décembre à une distribution de produits plus festifs à l'occasion de Noël. Nous avons utilisé vos dons à hauteur de 900 € pour acheter des brioches, des fruits, du chocolat... Cette distribution s'est déroulée dans les locaux de la maison des étudiants à la cité

scientifique. 300 étudiants se sont pressés à ce rendez-vous comme en témoignent les photos ci-dessous et en moins d'une heure tout ce qui avait été préparé a été distribué. Derrière les masques on ressentait la satisfaction de recevoir des produits sortant de l'ordinaire. Parmi eux on trouvait un grand nombre d'étudiants étrangers qui du fait des contraintes sanitaires sont restés toutes les vacances de Noël dans leurs chambres des cités universitaires.

### **Collecte pour des repas gratuits du Crous**

Le Crous depuis le 25 janvier fait bénéficier les étudiants boursiers ou non de deux repas par jour à 1 €. Pourquoi ne pas faire bénéficier de la gratuité totale ceux qui sont les plus défavorisés ? À partir de cette question Annie Allain a proposé que nous lancions une collecte. Celle-ci a rapporté 2 720 € dont 1 000 € venant des « Jardins d'Athéna » animé par Nicole et André Dhainaut. Cette collecte est aujourd'hui terminée.

Jacques DUVEAU

## **Hommage à notre centenaire Yves Hecquet**

Mercredi 10 mars 2021, l'ASAP a fêté son centenaire. Pour cet extraordinaire événement, Jacques, notre président et moi-même, sommes allés

chez Yves pour lui présenter les souhaits de l'ASAP. Nous y avons associé l'anniversaire de Renée, son épouse, qui le 6 mars, avait fêté ses 98 ans. Elle nous a quittés le 24 mars.

Tous les deux, victimes du Covid, ont dû être

hospitalisés, mais ce 10 mars, ils étaient là, chez eux, bien remis de ce mauvais passage. Aussi le décès de Renée nous a beaucoup choqués.



Yves, ingénieur à Lille 1 s'est occupé entre autres, de la construction du campus scientifique. Il n'a pas vu, dit-il, passer les années qu'il a supportées allègrement.

Bouleversé par le décès de son épouse il a dû

être hospitalisé. Nous souhaitons qu'il puisse reprendre goût à la vie, dans la pensée de Renée et entouré de sa famille : trois enfants (un décédé), huit petits-enfants, quatorze arrière-petits-enfants. Ils totalisaient 74 années de mariage.

Tous ses amis de l'ASAP lui transmettent leurs affectueuses et sincères amitiés. Que la pensée de Renée l'aide à continuer la vie dans la sérénité.

Jeannine SALEZ

### **III – les 17 – 19**

#### **Reprise des 17-19**

Après 6 mois d'interruption, les 17-19 ont repris le 21 avril 2021 avec l'intervention de Marie Thérèse POURPRIX sur le thème « les scientifiques lillois pendant la guerre 1939-1945 ». Cette reprise a été marquée par trois différences par rapport aux 17-19 antérieurs : il s'est tenu sous forme de visio conférence ; il a connu un horaire inhabituel (15-17h) pour des raisons logistiques et il n'a pas pu être suivi d'un moment convivial.

Le prochain 17-19 se déroulera lui aussi par visio-conférence le mardi 25 mai à 17h.

André DHAINAUT traitera la question : « QUID DE LA BIODIVERSITE ? »

Ce sera une question d'une actualité brûlante à ce moment là puisque la COP 15 sur la biodiversité doit se tenir du 17 au 30 mai à Kunming en Chine.

Chacun se souvient que la COP 21 sur le climat, réunie à Paris fin 2015, a été un moment important dans la prise en compte de l'importance du changement climatique. La COP 15 « biodiversité » aura-t-elle une même importance dans le domaine de la biodiversité ?

Pour participer à ce 17-19 il conviendra de s'inscrire préalablement par mail auprès de l'ASAP pour recevoir le lien de connexion la veille du 17-19.

**Un autre 17-19 est prévu fin juin**, en présentiel cette fois, nous l'espérons tous. Françoise MARCHAND qui nous avait présenté une conférence sur les élections américaines le 8 octobre 2020 y traitera de la situation aux USA après l'élection de Joe Biden, conférence prévue au départ fin novembre 2020 et empêchée par les contraintes sanitaires. L'intitulé exact, la date et le lieu seront communiqués par un ASAP Infos.

Jacques DUVEAU

#### **Présentation du projet de recherche CLIMIBIO (15 octobre 2020)**

**Pascale Desgroux**, DR CNRS au laboratoire Physico-Chimie de la Combustion et de l'Atmosphère (PC2A), et **Xavier Vekemans**, PR au laboratoire Evolution-Ecologie et Paléontologie, ont présenté le projet de recherche CLIMIBIO.

Le projet CLIMIBIO est un projet de recherche pluridisciplinaire en lien avec le changement climatique. Il est né d'une motivation très forte des chercheurs et chercheuses en sciences de l'environnement de la région Hauts-de-France de contribuer à une meilleure compréhension de ce défi pour l'humanité et les écosystèmes, en se plaçant à



**Station d'observation campus cité scientifique**

l'échelle du territoire des Hauts-de-France. Le projet a bénéficié d'un financement dans le cadre du Contrat de plan État-région (CPER) 2015-2020 et du Programme opérationnel FEDER Nord - Pas-de-Calais 2014-2020 de l'Union européenne. Il a joué un rôle fortement structurant dans le domaine des sciences environnementales et a impliqué 16 équipes ou laboratoires associés à 9 partenaires institutionnels (université de Lille, institut Mines-Télécom Lille-Douai, université du Littoral-Côte-d'Opale, CNRS, INSERM, université d'Artois, groupe HEI-ISA-ISEN, institut Pasteur, CHRU) regroupant un total de 255 scientifiques permanents. Le projet a notamment permis d'acquérir des instruments d'observation, d'expérimentation et d'analyse à hauteur de 4,7 M€ et de recruter des personnels contractuels de recherche ou d'appui à la recherche à hauteur de 4,8 M€, ce qui correspond à 140 CDD d'un an.

Les efforts de recherche à l'échelle internationale ont

abouti à prouver que les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités anthropiques ont conduit à une élévation continue de la température de notre planète depuis des décennies. Le réchauffement induit engendre à son tour de multiples répercussions environnementales sur, par exemple, la composition et le fonctionnement des écosystèmes, la régulation des précipitations, la fonte des glaciers, la hausse du niveau des mers. L'un des effets immédiats les plus palpables concerne l'altération de la biodiversité marquée par une hausse sans précédent des taux d'extinction d'espèces et la fragilisation de certains écosystèmes. Par ailleurs, la qualité de l'air et des eaux est non seulement impactée par les activités anthropiques, mais aussi par le changement climatique par le biais d'interactions complexes. En effet, le changement climatique agit sur les déplacements des masses d'air, la formation des nuages et la composition

chimique de l'atmosphère. Il s'ensuit que les études sur les impacts du changement climatique sont intrinsèquement liées à celles liées à la qualité de l'air et du réservoir eau.

Le projet CLIMIBIO s'est attelé à travailler à la fois dans des champs disciplinaires établis (qualité de l'air et des eaux, santé, dynamique de la biodiversité, sciences humaines et sociales) tout en favorisant les synergies interdisciplinaires. Les objectifs de recherche ont concerné une large gamme de thématiques et questions allant du très fondamental et général à des applications concrètes et spécifiques en lien avec des problématiques régionales en Hauts-de-France.

Les avancées ainsi que les perspectives du projet CLIMIBIO ont été présentées par Pascale DESGROUX et Xavier VEKEMANS lors de la conférence ASAP du 15 octobre 2020.

## Quelques notes à propos du *Journal de guerre d'une institutrice dans les années noires*.

... *Le début est à lire dans le bulletin de décembre 2020...*

Il n'est pas inutile de s'attarder quelque peu sur l'idéologie distillée à travers de nombreuses publications par ce normalien, directeur de l'enseignement en Afrique-Occidentale Française (AOF), puis directeur de l'école coloniale à Paris de 1926 à 1933. Son obsession était de *limiter la démocratisation de l'enseignement* et l'extension de la culture parmi les indigènes. Selon lui, la culture générale devait être sagement dosée, adaptée aux « aptitudes intellectuelles des enfants et aux degrés de civilisation du pays », aux colonies encore plus qu'ailleurs, « *le danger n'est jamais d'enseigner peu mais trop* »<sup>1</sup>. Il ne faut pas négliger « les forces déposées par des siècles au fond de l'âme indigène », ne pas sous-estimer « les résistances [que] le sang des races est capable d'offrir aux meilleures tentatives d'éducation ». Parce qu'un certain nombre de « tares » étaient passées « à la longue dans le tempérament même des races »<sup>2</sup>. Dès lors, pour ne pas produire « des ratés et des aigris », il faut fixer les indigènes à la terre et orienter leur enseignement vers l'apprentissage des métiers. Si l'on peut aussi former, parmi les fils de notables « triés sur le volet, admis aux compte-gouttes », une mince élite nécessaire à l'administration coloniale et aux services techniques et commerciaux, il faut éviter qu'elle puisse remettre en cause la situation de domination. Impavide, Hardy écrit en 1932 qu'en apprenant à lire à la jeunesse des colonies « nous ouvrons l'accès d'une presse métropolitaine, d'une littérature politique, sociologique et philosophique qu'elle est tout à fait incapable de digérer ; nous lui enseignons l'histoire et par là nous l'initions aux

milles méthodes d'émancipation qu'ont inventées, au cours des âges, les peuples des autres régions du monde »<sup>3</sup>.

Tout cela est exposé dans un style fleuri et légèrement euphémisé car les « spécialistes des colonies » évitent désormais généralement le terme de « races inférieures » et parlent plutôt de « populations attardées » ! Mais le racisme est bien là et il s'accompagne chez Hardy, comme souvent, d'un virulent antisémitisme. Arrivés à Alger, il participe ainsi activement à la *Légion des combattants*<sup>4</sup> où il occupe le poste de *délégué à la propagande*. Il n'hésite pas à prendre sur place des initiatives personnelles : Pétain avait devancé les exigences nazies dans sa politique d'exclusion des juifs ; Hardy, lui, portera plus loin le déshonneur en alourdissant encore les mesures discriminatoires appliquées en métropole.

Il suggère en effet en juin 1941 à l'amiral Jean Abrial<sup>5</sup> d'instaurer le principe d'un *numerus clausus* de 14 % des élèves non-juifs, pour l'accès des enfants juifs d'Algérie à l'enseignement primaire et secondaire, alors que le régime de Vichy ne l'avait fixé en métropole que pour l'enseignement supérieur ! L'amiral accepta sans hésiter cette mesure de *numerus clausus* scolaire, justifié [*sic*] « par analogie avec la législation de l'Enseignement supérieur » et la valida par une simple note de service. Son successeur, le général Weygand<sup>6</sup> poursuivit cette politique sans état d'âme particulier. L'application stricte de la règle - avant même la publication des textes officiels - aboutit à l'exclusion

de près de 12 000 élèves juifs en 1941-42 et l'année scolaire suivante, après abaissement du taux à 7 %, à une nouvelle éviction de plus de 19 500 élèves juifs !<sup>7</sup>

Ce ne sont pourtant pas ces mesures antisémites qui valent à Hardy sa mise en cause en 1943 par les nouvelles autorités issues de la Résistance. Il est certes suspendu de ses fonctions en juillet et envoyé en résidence surveillée loin d'Alger. Appelé à comparaître en décembre devant une commission d'épuration, celle-ci le révoque sans pension de retraite, avec interdiction d'enseigner même à titre



privé. Mais ce qu'on lui reproche essentiellement, c'est d'avoir été un des leaders de la *Légion française des combattants* en Algérie et d'avoir fait pression sur les instituteurs pour qu'ils la rejoignent. Il prétend ne pas avoir été « collaborationniste » et s'affirme proche des positions de Weygand. Quelques années plus tard, il bénéficia de larges mesures de clémence : réintégré dans la fonction publique en 1950, il obtint dès l'année suivante du rétablissement de sa retraite et fut remboursé des six années de traitement qu'il n'avait pas perçues durant sa période d'éviction, soit 3,5 millions de francs.

### **L'implication prétendue des enseignants dans la défaite**

Albert Rivaud, tout premier ministre de l'Éducation Nationale de Vichy, ex professeur de philosophie à l'Université de Poitiers et à l'École de guerre, déclare à son chef de cabinet, dès son entrée en fonction : « Il y a des instituteurs qui auront à répondre d'avoir livré à l'ennemi le chemin de la frontière ! »<sup>8</sup>. Mais son programme d'épuration s'étendait en fait - au-delà des « Hussards de la République » - à tous les enseignants et même au personnel non-enseignant avec quatre cibles : les naturalisés de fraîche date, les juifs, les révolutionnaires socialistes et communistes et les « membres des sociétés secrètes » (France les francs-maçons). Au premier rang des dangers il plaçait également une discipline : la philosophie.

« Ce n'est pas calomnier notre enseignement de la morale et de la philosophie depuis 1900 et depuis 1919 que de le rendre en partie responsable de nos malheurs. *Le déclin de la pensée et de la moralité a précédé et causé la faiblesse dans l'action* »<sup>9</sup>.

Dans un article de la *Revue des Deux Mondes*<sup>10</sup> il dénonce avec acrimonie une philosophie sommaire et anticléricale, issue en vrac « du curé Meslier, de Voltaire et Rousseau, des utopistes de 1848 », propagée par les loges et qui « enchante beaucoup d'israélites brusquement admis à enseigner [...] héritiers de générations formées par les controverses talmudiques ». [...] « Chez beaucoup d'étrangers fraîchement naturalisés, la joie de détruire se double d'une rancune sournoise contre la France. [...] Ils ne négligent aucune occasion de nous abaisser, d'amener la révolution, d'enrôler des enfants crédules dans les partis de destruction. L'un recrute pour la S.F.I.O., l'autre pour le communisme. Ils [...] insultent l'État ou l'armée, sous l'œil bienveillant de leurs chefs et des politiciens ». Aux concours de recrutement, « les candidats sont presque toujours inconnus de leurs examinateurs. On ne sait rien de leurs origines, de leur caractère, de leur moralité, des milieux qu'ils ont traversés. Leur nationalité même reste souvent indéterminée. Hier encore, certains balbutiaient à peine le français. Ils restent étrangers à la France, aux jeunes gens qu'ils ont à former ».

Mais, pour Rivaud, une partie du corps enseignant de philosophie présente des caractéristiques qu'il semble craindre encore plus : il s'agit des femmes. Il leur consacre un paragraphe particulier aux accents apocalyptiques : « Les jeunes agrégées de nos collèges féminins apportent une ardeur presque sadique à ce travail de destruction. Certaines se plaisent à déniaiser crûment un auditoire innocent. Elles commentent Gide, Marcel Proust, les romans les plus audacieux, elles donnent des avis troublants sur le freudisme, la sexualité, l'union libre. Elles aggravent l'impudeur par la pédanterie ».

Heureusement, selon Rivaud, des remèdes simples existent : du côté des enseignants, « certaines mesures d'ordre général ont été édictées, [...] elles nous permettraient d'exclure les étrangers nuisibles, les naturalisés de fraîche date, les fauteurs de révolution ». De plus, du côté des élèves : « seul un petit nombre d'élèves serait autorisé à suivre une classe de philosophie. [...] On ne professera pas la philosophie dans tous nos collèges publics et privés. Seuls quelques établissements, choisis dans chaque ressort universitaire, seront chargés de l'enseigner. Le nombre des maîtres de philosophie sera limité ».

Quel a été le nombre de révocations réalisées au

niveau national ? À ma connaissance, il n'y a pas eu d'évaluation précise au niveau national, car les



exclusions étaient réalisées sous différents prétextes et différentes formes (révocation définitive ou temporaire, révocation pour raisons médicales, pour dénaturalisation etc.), et surtout parce que les archives de la commission concernée ont été détruites avant la Libération pour éviter de laisser des preuves. On dispose par contre de sources chiffrées issues du CGQJ<sup>11</sup>, analysées en détail par Claude Singer qui établit le nombre total d'exclusions de fonctionnaires juifs de l'Éducation Nationale en métropole à 1111 personnes, dont 426 en zone occupée et 685 en zone non occupée<sup>12</sup>. Le recteur Hardy avait bien entendu très activement tenu sa partie en Algérie et sans doute s'enorgueillissait-il d'avoir atteint le nombre de 467 exclusions d'enseignants juifs d'Algérie (soit plus que le nombre atteint dans la zone occupée de la métropole !) et 403 exclusions d'enseignants non-juifs.

Il faudrait encore, pour compléter le tableau, signaler d'autres preuves plus symboliques de la haine de Pétain et de ses proches pour l'École de la République : avant la rentrée 1940, le ministère de l'Éducation Nationale est rétrogradé au rang de secrétariat d'État à l'Instruction publique, placé sous la tutelle du ministère ... de la Justice ! De plus, la loi du 18 septembre 1940 supprime les Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices à partir du

1<sup>er</sup> octobre 1940. Les candidats devront maintenant passer 3 années de préparation au bac dans un lycée suivies d'un an de formation pédagogique dans des Instituts de Formation Professionnelle. « Curieuse tactique que de ruiner les fondements d'une institution que l'on prétend porter au faîte du redressement national »<sup>13</sup>.

Quant à la conception et à l'application des mesures d'exclusion des juifs, elle ont été mise en œuvre avec détermination par une équipe de ministres et membres de cabinet, tous ou presque issus de l'École normale supérieure et de la Faculté de Droit de Paris, sans aucune critique majeure, en refusant même presque toujours l'application de mesures dérogatoires prévues dans les textes qui auraient permis de sauver au moins quelques cas de collègues dont ils se prétendaient les amis.

On peut citer à cette occasion un cas emblématique, celui de Professeur Albert Aftalion<sup>14</sup>, l'économiste français le plus connu à l'étranger dans l'entre-deux-guerres, né dans une famille juive de Bulgarie en 1874, qui avait fait toutes ses études en France et avait enseigné pendant 23 ans à la Faculté de droit de Lille, puis 17 ans à la Faculté de droit de Paris.

Démis d'office comme Israélite, en application du statut des Juifs du 3 octobre 1940, il demanda le bénéfice du « relevé de déchéance », prévu par cette loi, aux termes duquel les Juifs pouvaient être relevés des mesures d'exclusion s'ils avaient rendu à l'État français des services exceptionnels dans les domaines scientifiques, artistiques ou littéraires. Ses collègues de la Faculté de Droit, très introduits dans les ministères, n'exprimèrent que quelques regrets diplomatiques, sans plus. Le relèvement d'Albert Aftalion fut refusé par Jérôme Carcopino, au motif qu'Aftalion « cumulait les incapacités » (naturalisé français, "de race juive", en âge de retraite...). Il fut donc démis d'office de ses fonctions, et n'évita la déportation qu'en se réfugiant à Toulouse jusqu'à la fin de la guerre.

Bernard DELMAS

1) V. Carole Reynaud-Paligot : *Races, racisme et antiracisme dans les années 1930*, PUF, 2007, en particulier le chapitre 3 : « Indigènes et exotiques », pp. 89-146.

2) V. Carole Reynaud-Paligot, *ibid.*

3) V. Carole Reynaud-Paligot, *ibid.*

4) Gouverneur général de l'Algérie du 20 juillet 1940 au 16 juillet 1941, nommé le 5 septembre 1941 Délégué général en Afrique française.

5) Il l'instaure en effet, par une simple note de service n° 343QJ du 30 septembre 1941.

6) V. Claude Singer : *Vichy, l'Université et les Juifs*, éd. Les Belles Lettres, 1992, pp. 85\_86 et 126-129.

7) M. Devigne : *op.cit.*, p.37.

8) M. Devigne : *op.cit.*, p.37.

9) *Revue des Deux Mondes*, tome 78, 1<sup>er</sup> novembre 1943. p. 22.

10) *Ibidem*, pp. 1-22.

11) Commissariat Général aux Questions Juives.

12) C. Singer, *op. cit.* p. 140.

13) M. Devigne : *op.cit.*, p.41.

14) V. Bernard Delmas, « Albert Aftalion (1874-1956). Jalons et enjeux d'une biographie », *Cahiers Lillois d'Économie et de Sociologie*, numéro spécial « Albert Aftalion », vol. 20, 2002, L'Harmattan, Paris.

## IV – Les randonnées et balades

### **Balades par temps de semi-confinement !**



Mais oui quelques balades ont eu lieu entre le 21 février et le 7 mars avant le durcissement des mesures sanitaires. Ce sont Danièle et Marc Lefebvre qui en ont été les instigateurs. Elles rassemblaient une quinzaine de marcheurs. Comme la limite des 10kms n'était pas encore appliquée des amis venant de plus loin que l'agglomération lilloise ont pu s'y joindre et ils ont particulièrement apprécié. Elles se déroulaient le dimanche après midi sur un parcours de 7 ou 8kms en respectant une certaine distance entre deux groupes de 6 et le port du masque. Cela n'a pas empêché de multiples

conversations. Elles ont cessé avec le renforcement du confinement mais nul doute que les balades et randonnées reprendront dès que cela sera possible.

Jacques DUVEAU

## V – Ateliers

### **Pédagogies innovantes en formation initiale et en formation continue pour les entrants à l'université de Lille 1 de 1970 à 1995**

Ce document a été élaboré dans le cadre des travaux du groupe mémoire orale (GMO) de l'ASAP. Il résulte de la volonté de quelques anciens enseignants de préserver la mémoire des pédagogies innovantes mises en place par Lille 1 au cours de cette période particulièrement féconde. Les méthodes pédagogiques actuelles n'en sont-elles pas le prolongement et l'aboutissement ?

Plusieurs facteurs socio-économiques associés au faible taux de réussite des étudiants en 1<sup>er</sup> cycle ont convaincu l'université d'agir sur deux plans : d'une part, mettre en place des dispositifs visant à améliorer l'information et l'orientation des entrants à l'université et d'autre part, proposer des systèmes éducatifs en formations initiale et continue plus adaptés aux réelles capacités des étudiants.

En formation initiale, à côté des méthodes traditionnelles généralement pratiquées qui sont centrées sur la matière enseignée et conduisent l'étudiant à jouer un rôle essentiellement passif, de nouvelles méthodes d'enseigner ont été proposées pour permettre à l'étudiant de devenir l'acteur principal de sa formation : il s'agit de méthodes par objectifs. Ces méthodes ont été appliquées avec succès en DEUG A personnalisé et DEUG A alterné. La section du DEUG A alterné a présenté une spécificité unique à Lille 1 et sur le plan national en comportant, dans son cursus, une période longue de travail en entreprise avant chaque période d'enseignement. D'autres innovations ont été apportées aux fonctionnements des DEUG durant la période examinée : renforcement des enseignements

dédiés aux bacheliers D et F, création d'une seconde année destinée aux titulaires d'un DUT ou d'un BTS (DEUG A'2), création d'un nouveau DEUG (DEUG MISS/MASS) pour les étudiants non intéressés par les sciences physiques, organisation semestrielle des DEUG A et B (expérience limitée à trois ans). Le développement des DEUST a permis aux étudiants ne souhaitant pas faire des études longues d'accéder à des filières courtes à caractère professionnel.

Par ailleurs, l'USTL dans le cadre du CUEEP s'est considérablement investie dans la formation continue. Elle a mis en place, pour les adultes en rupture de formation et désirant faire des études supérieures, une préparation à l'ESEU/DAEU qui a fait l'objet de nombreuses innovations sur le plan pédagogique : enseignements par objectifs, contrôle continu des connaissances, enseignements par unités capitalisables délivrés en présentiel ou à distance. Le développement considérable de cette formation, bien adaptée à la diversité des candidats inscrits, a fait de Lille 1 la première université française impliquée dans la formation continue des adultes. De même, concernant les étudiants salariés, l'université a proposé la préparation des DEUG A et B en formation continue par unités capitalisables.

À partir des années 1990, le développement des outils numériques stimule la création du Laboratoire d'enseignement multimédia (LEMM) dont la vocation est de produire de nouvelles méthodes d'enseignement basées sur l'utilisation d'une pédagogie multimédia individualisée (sur mesure). Le caractère particulièrement innovant des activités

du LEMM conduit Lille 1 à bénéficier d'une reconnaissance nationale, lui permettant de devenir l'un des pôles nationaux retenus par le ministère pour la mise œuvre d'un produit pédagogique numérique unifié de 1<sup>er</sup> cycle (projet PCSM). Ce projet est devenu par la suite le projet Université en ligne (UEL). Par ailleurs, durant la même période, deux nouvelles écoles d'ingénieurs ont été créées : l'IESP (formation continue) et l'ENIC (formation

continue combinée à la formation initiale), qui ont également développé un enseignement multimédia sur mesure.

Pour en savoir plus, consulter :

<https://asap.univ-lille.fr/spip.php?article721>

Jean-Pierre SAWERYSYN

## VI – Université d'hier et aujourd'hui

### Actualités sur la collection des anciens appareils scientifiques

Malgré ces périodes de confinement plus ou moins intenses notre activité s'est quand même poursuivie mais à un rythme un peu ralenti. Nous recevons aussi moins d'appareils qu'il y a quelques années et surtout moins de très anciens instruments.

Notre effort s'est porté récemment sur l'aménagement des quatre caves du P3. Dans la première cave les appareils ont été rangés sur les étagères et nous attendons la réception de deux vitrines en verre pour présenter les instruments d'informatique et les lampes de radio anciennes.

Les deux caves suivantes sont en cours d'aménagement pour ranger les derniers appareils



reçus et pour disposer de plusieurs zones dédiées à des opérations de restauration et de photographie (espaces atelier, labo chimie, labo photo). Nous avons rénové la dernière cave en peignant les murs en blanc et en construisant un plancher robuste pour stocker les appareils lourds.

Une dizaine de moteurs possédant un patrimoine électrotechnique exceptionnel de la cave du P2, ont été transférés dans cette cave du P3.

Il en reste un à récupérer, cependant il est très lourd et difficile d'accès dans la cave du P2. On espère

pouvoir effectuer son transfert d'ici quelques mois, opération qui nécessitera l'utilisation d'une chèvre de levage.

Le couloir donnant accès à ces caves a été débarrassé des encombrants qui jonchaient le sol, certaines dalles ont été réajustées et il a été nettoyé. L'entrée vers ces salles de collection sera ainsi plus agréable pour les futurs visiteurs.

Nous avons aussi poursuivi notre travail de routine



dans la salle du patrimoine du P7. Plusieurs appareils ont été restaurés, le fichier d'inventaire a été amélioré en créant un lien vers la base de photos pour chaque appareil (plus de 1 300 instruments). Nous sommes en train d'installer un poste informatique (tour PC en Linux, grand écran) qui restera sur place. Par ailleurs, l'opération de numérisation photographique 3D des instruments se poursuit au SN4 suivant la disponibilité du laboratoire et un nouveau fascicule de présentation des anciens instruments est en projet.

Rappelons que ces activités se déroulent grâce aux apports complémentaires des membres de notre équipe : C. Druon, R. Jossien, D. Leclercq, J. Noyen, J.-C. Pesant et grâce au fondateur de cette collection, G. Séguier.

Christian DRUON et Jean-Claude PESANT

## VII – Hommages

### Yves GUEGAN (1927-2020)

Yves GUEGAN, né en 1927, a d'abord été professeur à HEI, puis maître de conférences au département Génie mécanique de l'IUT de Lille jusqu'à son départ en retraite en 1991. Il a été chef de ce département durant les premières années de celui-ci. Il est décédé en 2020.

Ingénieur civil HEI, il a débuté sa carrière comme professeur dans cette école d'ingénieurs. C'est lui qui m'a accueilli à HEI quand, en 1954, j'y suis arrivé pour prendre la direction du département « Électricité ». Il m'y a très bien reçu et, dès le début, une solide amitié nous a unis lui et son épouse, moi et ma femme. Et cela jusqu'au décès prématuré de son épouse puis à sa mort.

En 1969, j'ai quitté HEI pour prendre la direction de l'IUT de Béthune, alors UFR de l'université de Lille 1. Yves GUEGAN a demandé à me suivre. Pour lui permettre de faire une carrière universitaire, il fallait qu'il passe une thèse. Dès son arrivée à l'IUT, j'avais lancé un laboratoire d'électrotechnique et d'électronique de puissance. GUEGAN s'y est intégré sans difficulté. Tout en restant enseignant à Lille, il venait régulièrement à Béthune pour y préparer une thèse d'ingénieur-docteur sur les « harmoniques du couple moteur asynchrone ». Il s'est intégré sans difficulté à l'équipe de jeunes qui créaient cet IUT. Il a soutenu sa thèse en 1973. Cela lui a permis d'entrer comme maître de conférences à l'IUT de Lille à la création du département Génie mécanique.

À Lille, GUEGAN s'est entouré d'une équipe d'enseignants beaucoup plus jeunes que lui pour créer ce département d'IUT. Cela demandait beaucoup de travail comme pour créer tout département, surtout celui de Génie mécanique, car il était éloigné du siège de l'IUT et de ses services généraux.

Après sa thèse, j'ai continué à le voir régulièrement soit chez lui, soit chez moi, avec son épouse (très tôt disparue) ou avec la mienne. Nous discutons peu de notre travail mais surtout des problèmes fondamentaux de la vie et de la science. Il achetait des livres traitant de la recherche et de la religion, me demandait de les lire et de noter mes remarques afin que nous en discutions.

Il a enseigné surtout la thermodynamique et les machines thermiques au début de sa carrière, puis s'est orienté vers l'enseignement de l'électricité et de l'automatique. Ses anciens collègues que j'ai pu interroger, m'ont dit que c'était un enseignant très apprécié de ses étudiants et de ses collègues, répondant très clairement à leurs questions avec beaucoup de calme et de patience.

Breton à la naissance et durant toute son enfance, il aimait beaucoup la Bretagne et y retournait autant qu'il pouvait. Il avait fait construire une maison à Belle-Île-en-Mer et comptait y revenir complètement à sa retraite. Mais au décès de sa femme, il a pensé qu'il fallait qu'il reste à Lille pour s'occuper de ses enfants et de leurs familles. Il s'occupait des études de ses petits-enfants et faisait pour sa famille, des travaux dans leurs maisons d'une importance qui me semblait invraisemblable. Je n'aurais jamais osé les entreprendre. Il allait en Bretagne quand il le pouvait, seul ou avec les siens ; il y recevait souvent ses amis enseignants.

Pour terminer, je citerai la conclusion de la longue lettre que m'a adressée un de ses anciens collègues : « s'il y a un paradis pour les physiciens, nul doute qu'il doit déjà y être. Il était foncièrement bon ».

Guy Séguier

## VIII - Carnet

### Elles nous ont quittés :

**Renée HECQUET** décédée le 24 mars 2021

**Claire DEMUYNCK** décédée le 25 avril 2021

*Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.*

**(ASAP) Association de Solidarité des Anciens Personnels de l'Université de Lille**



ASAP Université de Lille  
Bâtiment P7  
Cité Scientifique  
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

tél : 03 20 33 77 02  
email : [asap@univ-lille.fr](mailto:asap@univ-lille.fr)  
<http://asap.univ-lille.fr/spip>



directeur de la publication : Jacques Duveau  
responsables de la rédaction : Chantal Acheré, Jean-Michel Duthilleul  
réalisation : Jean-Michel Duthilleul et Nadine Demarelle

merci à : Bernard Delmas, Pascale Desgroux, Christian Druon, Jacques Duveau, Alain d'Huysser, Christine Leprêtre, Pierre Louis, Jean-Claude Pesant, Marie Paule Quéту, Carlos Sacré, Jeannine Salez, Jean-Pierre Sawerysyn, Guy Séguier, Chafika Tali, Xavier Vekemans.

Imprimé à l'Université de Lille

ISSN : 2678-0968